

## Communiqué de Presse

# CaixaBank et Amundi dévoilent une nouvelle gamme d'ETF Lifecycle pour accompagner les épargnants dans les différentes étapes de leurs vies

Paris, le 13 février 2025 - Amundi, premier gestionnaire d'actifs européen<sup>1</sup>, annonce le lancement d'une nouvelle gamme d'ETF « Lifecycle », créée en partenariat avec CaixaBank, première banque d'Espagne<sup>2</sup>. Ces fonds diversifiés<sup>3</sup> innovants s'adaptent au fil des ans à l'évolution des profils de risque des épargnants.

Uniques sur le marché européen des ETF<sup>4</sup>, les fonds disposent d'un mécanisme d'ajustement progressif et automatique de leur allocation. Plus l'ETF se rapproche de sa date d'échéance, plus la part des actions dans le portefeuille diminue tandis que celle des obligations augmente selon une allocation prédéfinie<sup>5</sup>. Cela rend ces ETF particulièrement adaptés aux investisseurs qui visent des objectifs financiers spécifiques sur le long terme.

Pensés pour être accessibles et simples d'utilisation, les ETF Lifecycle mettent en œuvre une gestion prédéterminée du risque grâce à une approche diversifiée<sup>3</sup> et peu coûteuse, avec des frais de gestion compétitifs<sup>6</sup>.

# Belén Martín, Responsable de la banque privée et des produits d'épargne et d'investissement chez CaixaBank, déclare :

« Chez Caixa Bank, nous avons à cœur d'offrir des produits et services toujours plus innovants. Avec le lancement de cette nouvelle gamme d'ETF, nous nous positionnons en pionniers en Espagne, en proposant aux investisseurs une solution d'investissement inédite, en phase avec les tendances du marché européen. Cette initiative renforce notre engagement à offrir de nouvelles opportunités d'investissement à nos clients. »

Gaëtan Delculée, Directeur monde de la Distribution digitale et des Ventes ETF chez Amundi, déclare :

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Source : IPE « Top 500 Asset Managers » publié en juin 2024 sur la base des encours sous gestion au 31/12/2023

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Source: CaixaBank, janvier 2025

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> La diversification n'offre aucune garantie de performance et ne protège pas contre une perte éventuelle.

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> Source : Amundi ETF, au sein du marché européen des ETF UCITS, janvier 2025

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup> Pour plus d'information sur les objectifs d'investissement des fonds, veuillez vous référer aux DIC ou au prospectus.

<sup>&</sup>lt;sup>6</sup> Les frais de gestion désignent les frais de gestion et autres frais administratifs ou de fonctionnement du fonds. Pour plus d'informations sur tous les coûts liés à un investissement dans le fonds, veuillez-vous référer à son document d'informations clés (DIC). Des frais de transaction et des commissions peuvent être appliqués lors de la négociation d'un ETF.

« Nous sommes ravis de dévoiler cette nouvelle gamme d'ETF Lifecycle conçue en collaboration avec CaixaBank, qui permet de répondre aux besoins, en perpétuelle évolution, des investisseurs particuliers en Europe. En proposant une approche d'investissement qui s'adapte dans le temps aux évolutions de leurs profils de risque, nous les aidons à atteindre leurs objectifs de long terme. Bénéficiant à la fois d'une tarification attractive et de l'expertise reconnue d'Amundi, ces ETF constituent une solution idéale pour des épargnants qui n'ont pas forcément l'expérience ou le temps pour gérer leur portefeuille au jour le jour. »

### **Informations produits**

Nom de l'ETF	Echéance (2025)	ISIN	Frais de gestion <sup>6</sup>	Tickers	Indicateur de risque <sup>7</sup>
Amundi Lifecycle 2030 UCITS ETF Acc	5	LU2872291948	0.18	LC30 GY (EUR)	3
FTSE Lifecycle 2030 ESG Screened Select Index				LC30 FP (EUR)	
Amundi Lifecycle 2033 UCITS ETF Acc	8	LU2872292086	0.18	LC33 GY (EUR)	3
FTSE Lifecycle 2033 ESG Screened Select Index				LC33 FP (EUR)	
Amundi Lifecycle 2036 UCITS ETF Acc	11	LU2872292169	0.18	LC36 GY (EUR)	3
FTSE Lifecycle 2036 ESG Screened Select Index				LC36 FP (EUR)	
Amundi Lifecycle 2039 UCITS ETF Acc	14	LU2872292243	0.18	LC39 GY (EUR)	3
FTSE Lifecycle 2039 ESG Screened Select Index				LC39 FP (EUR)	

#### **Contact presse:**

Amundi

Letizia de Bernardi

Tel: +33 (0)6 20 81 41 25 letizia.debernardi@amundi.com

La **ligne métier ETF, Indiciel & Smart Beta** constitue un axe stratégique pour Amundi. Avec plus de 30 ans de savoir-faire en réplication et en développement de solutions indicielles, Amundi est un leader du marché des ETF UCITS et un partenaire de choix en gestion indicielle, reconnu pour l'innovation et la compétitivité de son offre. La plateforme bénéficie également d'une solide expertise en Smart Beta & Factor Investing. L'investissement responsable est l'une des forces de la plateforme, aussi bien pour des fonds ouverts que pour des solutions dédiées ESG et Climat. La ligne métier gère 418 milliards d'euros d'actifs<sup>8</sup>.

#### A propos d'Amundi

Premier gérant d'actifs européen parmi les 10 premiers acteurs mondiaux<sup>9</sup>, Amundi propose à ses 100 millions de clients - particuliers, institutionnels et entreprises - une gamme complète de solutions d'épargne et d'investissement en gestion active et passive, en actifs traditionnels ou réels. Cette offre est enrichie de services et d'outils technologiques qui permettent de

<sup>&</sup>lt;sup>7</sup> L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

<sup>&</sup>lt;sup>8</sup> Source: Amundi ETF, Indexing et Smart Beta au 31/12/2024

<sup>&</sup>lt;sup>9</sup> Source : IPE « Top 500 Asset Managers » publié en juin 2024 sur la base des encours sous gestion au 31/12/2023

couvrir toute la chaîne de valeur de l'épargne. Filiale du groupe Crédit Agricole, Amundi est cotée en Bourse et gère aujourd'hui plus de 2 200 milliards d'euros d'encours<sup>10</sup>.

Ses six plateformes de gestion internationales<sup>11,</sup> sa capacité de recherche financière et extrafinancière, ainsi que son engagement de longue date dans l'investissement responsable en font un acteur de référence dans le paysage de la gestion d'actifs.

Les clients d'Amundi bénéficient de l'expertise et des conseils de 5 700 professionnels dans 35 pays.

Amundi, un partenaire de confiance qui agit chaque jour dans l'intérêt de ses clients et de la société.



### À propos de CaixaBank

CaixaBank est la première banque d'Espagne, avec des actifs dépassant les 630 milliards d'euros. Elle sert 20,3 millions de clients et possède le plus grand réseau d'agences et de guichets automatiques du pays. En outre, CaixaBank est très présente au Portugal, où elle contrôle 100 % de la BPI.

La banque développe un modèle de banque universelle socialement responsable avec une vision à long terme, basée sur la qualité, la proximité et la spécialisation. Son positionnement en tant qu'entité bancaire de premier plan lui permet de jouer un rôle clé en contribuant à la croissance économique durable et à l'inclusion financière des groupes vulnérables et des zones rurales.

La proposition de valeur de l'entité est basée sur des produits et services adaptés à chaque segment de clientèle, avec une forte composante d'innovation qui permet d'offrir les meilleurs outils et conseils d'experts dans la prise de décision pour le bien-être financier.

Document destiné exclusivement aux journalistes et professionnels de la presse et des médias. Les informations sont fournies dans le seul but de leur permettre d'avoir une vue d'ensemble du Fonds et ce, quel que soit l'usage qu'ils en font, qui relève exclusivement de leur indépendance éditoriale, pour lequel Amundi décline toute responsabilité. Ce document n'est pas destiné à l'usage des résidents ou citoyens des Etats Unis d'Amérique et des « U.S. Persons », telle que cette expression est définie par la « Regulation S » de la Securities and Exchange Commission en vertu du U.S. Securities Act de 1933. La définition de « US Person » vous est fournie dans les mentions légales du site <a href="www.amundi.com">www.amundi.com</a> et dans le prospectus du Fonds décrit dans ce document.

Information promotionnelle et non contractuelle ne constituant ni un conseil en investissement, ni une recommandation d'investissement, ni une sollicitation d'achat ou de vente d'instruments financiers ou services financiers. Amundi n'accepte aucune responsabilité, de manière directe ou indirecte, qui pourrait résulter de l'information contenue dans ce document. Amundi ne peut en aucun cas être tenu responsable pour toute décision prise sur la base d'une information contenue dans ce document. Ce document est non contractuel. L'exactitude, l'exhaustivité ou la pertinence des informations, prévisions et analyses fournies ne sont pas garanties. Elles sont établies sur des sources considérées comme fiables et peuvent être modifiées sans préavis. Les informations et prévisions sont inévitablement partielles, fournies sur la base de données de marché constatées à un moment précis et sont susceptibles d'évolution.

Avant toute souscription, l'investisseur potentiel devra consulter la documentation règlementaire du Fonds agréé par la CSSF (Commission de Surveillance du Secteur Financier du Luxembourg, dont le Document d'informations clés (DIC) en vigueur est disponible sur le site internet https://www.amundietf.fr/ ou sur simple demande au siège social d'Amundi AM.

-

<sup>&</sup>lt;sup>10</sup> Données Amundi au 31/12/2024

<sup>&</sup>lt;sup>11</sup> Boston, Dublin, Londres, Milan, Paris et Tokyo

Investir implique des risques. La valeur d'un investissement dans les produits et les revenus qui en découlent peuvent évoluer à la hausse comme à la baisse. Le Fonds n'offre aucune garantie de performance ou de capital. Par conséquent, les investisseurs peuvent perdre tout ou partie de leur capital initialement investi : ils sont soumis à un risque de perte en capital (voir le détail des risques dans le prospectus du Fonds).

Il appartient à l'investisseur de s'assurer de la compatibilité de cet investissement avec les lois de la juridiction dont il relève et de vérifier si ce dernier est adapté à ses objectifs d'investissement et sa situation patrimoniale (y compris fiscale). Ce document n'a été revu par aucune autorité de tutelle et aucune autorité de tutelle ne prendra la responsabilité de l'exactitude financière ou de n'importe quelle disposition ou avis exprimé dans ce document. Ce document ne doit être pas être diffusé sans l'accord écrit préalable d'Amundi à aucune personne tierce ou dans aucun pays où cette diffusion ou cette utilisation serait contraire aux dispositions légales et réglementaires ou imposerait à Amundi ou à ses produits de se conformer aux obligations d'enregistrement auprès des autorités de tutelle de ces pays. Toutes les marques et logos éventuels dans ce document sont la propriété de leurs détenteurs respectifs.

Informations réputées exactes à 01/2024.

Amundi Asset Management : Société par Actions Simplifiée agréée par l'Autorité des marchés financiers (AMF) sous le numéro GP 04000036 en qualité de société de gestion de portefeuille, dont le siège social est sis 91-93, boulevard Pasteur, 75015 Paris, France et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 437 574 452 - <a href="https://www.amundi.com">www.amundi.com</a>

#### **RISQUES**

Il est important que les investisseurs potentiels évaluent les risques décrits ci-dessous et dans le Document d'information clé (« DIC ») et le prospectus du fonds disponibles sur notre site Internet www.amundietf.com.

CAPITAL À RISQUE - Les ETF sont des instruments de suivi. Leur profil de risque est similaire à celui d'un investissement direct dans l'indice sous-jacent. Le capital des investisseurs est entièrement à risque et les investisseurs peuvent ne pas récupérer le montant initialement investi.

RISQUE DU MARCHÉ SOUS-JACENT - L'indice sous-jacent d'un ETF peut être complexe et volatil. Par exemple, les ETF exposés aux marchés émergents comportent un risque de perte potentiel plus élevé que les investissements dans les marchés développés, car ils sont exposés à un large éventail de risques imprévisibles sur les marchés émergents.

RISQUE DE RÉPLICATION - Les objectifs du fonds pourraient ne pas être atteints en raison d'événements inattendus sur les marchés sous-jacents qui auront un impact sur le calcul de l'indice et la réplication efficace du fonds.

RISQUE DE CONTREPARTIE - Les investisseurs sont exposés aux risques résultant de l'utilisation d'un swap de gré à gré (over-the-counter) ou d'un prêt de titres avec la ou les contreparties respectives. La ou les contreparties sont des établissements de crédit dont le nom figure sur le site Internet du fonds amundietf.com. Conformément aux directives de l'OPCVM, l'exposition à la contrepartie ne peut excéder 10 % de l'actif total du fonds.

RISQUE DE CHANGE – Un ETF peut être exposé au risque de change s'il est libellé dans une devise différente de celle des titres de l'indice sous-jacent qu'il suit. Cela signifie que les fluctuations des taux de change pourraient avoir un effet négatif ou positif sur les rendements.

RISQUE DE LIQUIDITÉ – Il existe un risque lié aux marchés auxquels l'ETF est exposé. Le prix et la valeur des investissements sont liés au risque de liquidité des composantes de l'indice sous-jacent. Les investissements peuvent augmenter ou diminuer. En outre, sur le marché secondaire, la liquidité est assurée par des teneurs de marché enregistrés sur la bourse respective où l'ETF est coté. En bourse, la liquidité peut être limitée en raison d'une suspension du marché sous-jacent représenté par l'indice sous-jacent suivi par l'ETF; d'une défaillance des systèmes de l'une des bourses concernées ou d'autres systèmes de teneurs de marché; ou d'une situation ou d'un événement anormal sur le marché. RISQUE DE VOLATILITÉ – L'ETF est exposé aux variations des modèles de volatilité des marchés pertinents de l'indice sous-jacent. La valeur de l'ETF peut changer rapidement et de manière imprévisible, et potentiellement évoluer dans une large mesure, à la hausse ou à la baisse.

RISQUE DE CONCENTRATION – Les ETF thématiques sélectionnent des actions ou des obligations pour leur portefeuille à partir de l'indice de référence d'origine. Lorsque les règles de sélection sont étendues, cela peut conduire à un portefeuille plus concentré où le risque est réparti sur moins d'actions que l'indice de référence d'origine.

Information importante

Les informations de ce document ne sont pas destinées à être distribuées et ne constituent pas une offre de vente ni une sollicitation d'offre d'achat de titres ou de services aux États-Unis, ou dans l'un de ses territoires ou possessions soumis à sa juridiction, à destination ou au profit de tout ressortissant américain « US person » (tel que défini dans le prospectus des Fonds ou dans les mentions légales des sites www.amundi.com et www.amundief.com). Les Fonds n'ont pas été enregistrés aux États-Unis en vertu de l'Investment Company Act de 1940 et les parts/actions des Fonds ne sont pas enregistrées aux États-Unis en vertu du Securities Act de 1933.Ce document est de nature commerciale. Les fonds décrits dans le présent document (les « fonds ») peuvent ne pas être disponibles pour tous les investisseurs ni être autorisés à la commercialisation auprès des autorités compétentes de certains pays. Il est de la responsabilité de chaque 'investisseur de s'assurer qu'il est autorisé à souscrire à ou investir dans ce produit. Il est recommandé aux investisseurs de consulter des conseillers financiers, fiscaux, comptables et juridiques indépendants avant d'investir dans ce produit.

Les informations contenues dans le présent document sont des informations promotionnelles et non contractuelles qui ne doivent pas être considérées comme un conseil en investissement ou une recommandation d'investissement, une sollicitation d'investissement, d'offre ou d'achat de la part d'Amundi Asset Management (« Amundi ») ou de l'une quelconque de ses filiales. Les Fonds sont les ETF UCITS d'Amundi. Les fonds peuvent être dénommés « Amundi ETF » ou Lyxor ETF ». Amundi ETF désigne l'activité ETF d'Amundi.

Les ETF UCITS d'Amundi sont des fonds indiciels gérés passivement. Les Fonds sont des fonds ouverts de droit français, luxembourgeois, agréés respectivement par l'Autorité des Marchés Financiers en France, la Commission de Surveillance du Secteur Financier au Luxembourg, et autorisés à commercialiser leurs parts ou actions dans différents pays européens de l'UE (les « Pays de Commercialisation ») en vertu de l'article 93 de la Directive 2009/65/CE. Les Fonds peuvent être des compartiments des fonds à compartiments suivants :

- Amundi Index Solutions, SICAV de droit luxembourgeois, RCS B206810, située au 5, allée Scheffer, L-2520, et gérée par Amundi Luxembourg S.A.

Avant toute souscription, l'investisseur potentiel est tenu de lire les documents d'offre des Fonds (DIC et prospectus). La version française du prospectus des ETF UCITS domiciliés en France, la version anglaise du prospectus des ETF UCITS domiciliés au Luxembourg, ainsi que les DIC dans la langue des Pays de Commercialisation, sont disponibles gratuitement sur les sites www.amundi.com, www.amundi.ie et www.amundietf.com. Ils sont également disponibles auprès du siège d'Amundi Luxembourg S.A. (en tant que société de gestion d'Amundi Index Solutions et de Lyxor SICAV), ou au siège d'Amundi Asset Management (en tant que société de gestion de Multi Units Luxembourg, Multi Units France et Lyxor Index Fund), ou au siège d'Amundi Ireland Limited (en tant que société de gestion d'Amundi ETF ICAV). Pour plus d'informations sur les bourses où l'ETF est coté, veuillez vous référer à la page web du fonds sur amundietf.com. Tout investissement dans un Fonds comporte des risques importants (pour en savoir plus sur les risques, voir le DIC et le prospectus). Les performances passées ne préjugent en rien des performances futures. Le rendement de l'investissement et la valeur principale d'un investissement dans les Fonds ou autre produit d'investissement peuvent fluctuer à la hausse comme à la baisse et entraîner la perte du capital investi à l'origine. Il est recommandé aux investisseurs de demander conseil auprès d'un professionnel avant toute décision d'investissement afin de déterminer les risques associés à l'investissement et son caractère approprié.

Il appartient à l'investisseur de s'assurer de la conformité de son investissement avec la législation applicable dont il dépend, et de vérifier que celui-ci est adapté à ses objectifs d'investissement et à sa situation patrimoniale (notamment du point de vue fiscal).

Veuillez noter que la société de gestion est susceptible de renoncer aux dispositions prises pour la commercialisation des parts/actions du Fonds dans un État Membre de l'UE ou du Royaume-Uni pour lequel elle a fait une notification.

Un résumé des informations sur les droits des investisseurs et les mécanismes de recours collectif est disponible en français sur la page réglementaire à l'adresse suivante https://www.amundi.fr/fr\_part/Local-content/Footer/Quicklinks/Informations-reglementaires/Amundi-Asset-Management pour les ETF Amundi.

Le présent document n'a pas été revu, validé ni approuvé par une autorité financière.

Le présent document n'est pas destiné et ne saurait être considéré comme fiable par les personnes n'appartenant pas à ces catégories dans les juridictions mentionnées ci-dessous. Dans les juridictions autres que celles mentionnées ci-dessous, le présent document est exclusivement réservé aux clients

professionnels et aux intermédiaires auxquels il est destiné. Il ne saurait être distribué au public ou à d'autres tierces parties et l'utilisation des informations fournies par une personne autre que le destinataire est interdite.

Le présent document s'appuie sur des sources jugées fiables, au moment de la publication, par Amundi et/ou l'une quelconque de ses filiales. Les données, opinions et analyses sont susceptibles d'être modifiées sans préavis. Amundi et/ou l'une quelconque de ses filiales déclinent toute responsabilité, directe ou indirecte, pouvant découler de l'utilisation des informations contenues dans le présent document. Amundi et/ou l'une quelconque de ses filiales ne sauraient en aucun cas être tenus responsables d'une décision prise ou d'un investissement effectué sur la base des informations contenues dans le présent document.

La composition actualisée du portefeuille d'investissement du produit est disponible sur www.amundietf.com. Les parts d'un ETF UCITS spécifique gérées par un gestionnaire d'actifs et achetées sur le marché secondaire ne peuvent généralement pas être revendues directement au gestionnaire d'actifs lui-même. Les investisseurs doivent acheter et vendre les parts sur un marché secondaire à l'aide d'un intermédiaire (par exemple, un courtier), ce qui peut entraîner des frais. Les investisseurs peuvent en outre payer un montant supérieur à la valeur liquidative en vigueur lors de l'achat de parts et percevoir un montant inférieur à la valeur liquidative en vigueur lors de leur revente. Les indices et marques déposées y afférentes utilisées dans ce document sont la propriété intellectuelle des fournisseurs d'indices et/ou de leurs concédants de licence. Ces indices sont utilisés sous licence octroyée par les fournisseurs des indices. Les Fonds basés sur ces indices ne sont en aucun cas sponsorisés, garantis, distribués ou promus par les fournisseurs des indices et/ou leurs concédants de licence, et ces derniers ne peuvent être tenus pour responsables en la matière. Les indices auxquels il est fait référence dans le présent document (« l'Indice » ou les « indices ») ne sont ni sponsorisés, ni approuvés, ni distribués par Amundi ou l'une quelconque de ses filiales. Ni Amundi, ni aucune de ses filiales n'assumeront une quelconque responsabilité à cet égard.

#### **FRANCE**

Certaines informations peuvent constituer une recommandation générale d'investissement au sens de l'article 3. (35) du règlement 596/2014/UE. Ce document n'a pas été élaboré dans le but de promouvoir l'indépendance de l'analyse financière, et Amundi, en tant que prestataire de services d'investissement, n'est soumis à aucune restriction quant à la négociation des instruments financiers décrits dans ce document avant leur émission.

Le prospectus en français pour les ETF UCITS français, et en anglais pour les ETF UCITS luxembourgeois et irlandais, ainsi que le DICI en français sont disponibles gratuitement sur www.amundi.com ou www.amundietf.com. Ils sont également disponibles au siège d'Amundi Luxembourg S.A. (en tant que société de gestion d'Amundi Index Solutions et Multi Units Luxembourg), ou au siège d'Amundi Asset Management (en tant que société de gestion des FCP français, Multi Units France et Lyxor Index Fund), ou au siège d'Amundi Ireland Limited (en tant que société de gestion d'Amundi ETF ICAV).

Le prospectus en anglais et le DICI des ETF Amundi sont disponibles sur www.amundietf.com ; et gratuitement auprès du « centralisateur » des Fonds qui, dans le cas d'Amundi Index Solutions SICAV et d'Amundi ETF ICAV, est CACEIS Bank SA, 1-3 place Valhubert, 75013 Paris, France.

Dans le cas de fonds admis à la négociation en France, la négociation est soumise à un mécanisme de contrôle visant à garantir que le prix des actions ou des parts ne s'écarte pas de manière significative d'une valeur de référence fixée par les règles du marché réglementé sur lequel l'ETF est négocié, notamment par la mise en œuvre d'un mécanisme d'arrêt de la négociation en cas d'écart excessif par rapport à la valeur de référence. Le Teneur de Marché veille à ce que le prix de marché des parts des Fonds ne s'écarte pas de plus du pourcentage indiqué dans le prospectus des Fonds mentionnés dans le présent Document, d'une part, et de la valeur liquidative de l'OPCVM, d'autre part, afin de respecter les seuils de réservation fixés par Euronext Paris SA.